

délibération 2016_8_5

OBJET : Création d'un poste d'agent technique

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu de créer un poste d'adjoint technique de 2^e classe pour la réalisation du nettoyage des locaux (mairie et salle des fêtes), surveillance de la cantine, accompagnement dans le bus scolaire, et animation des TAP, à raison de 18h50 hebdomadaires, à compter du 01 novembre 2016.

Le Conseil après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Décide de créer un poste d'adjoint technique de 2^e classe, à compter du 01 novembre 2016;
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à cet effet;